

DEPARTEMENT DES YVELINES

Convocation des élus par le Président le : 03/01/17
Transmission aux élus du rapport et du projet de délibération le : 15/01/17
Affichage le : 06/02/17
Transmission préfecture le : 06/02/17
AR Préfecture :
N° : 078-227806460-20170127-lmc196241-DE-1-1
Du : 06/02/17
Délibération exécutoire le : 06/02/17

CONSEIL DEPARTEMENTAL

Séance du vendredi 27 janvier 2017

**POLITIQUE D03 MOYENS DE FONCTIONNEMENT DE L'INSTITUTION
ADHÉSION À L'ASSOCIATION "ILE-DE-FRANCE EUROPE"**

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de l'Association « Ile-de-France Europe »,

Vu le rapport de Monsieur le Président du Conseil départemental,

Sa Commission des Finances, des Affaires européennes et générales entendue,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Décide de ré-adhérer à l'association « Ile-de-France Europe », sise à Bruxelles.

Autorise le versement de l'adhésion pour l'année 2017 à hauteur de 65 000 €.

Dit que les crédits correspondants, d'un montant total de 65 000 €, seront imputés sur le chapitre 011 article 6281 du budget départemental exercices 2017 et suivants.

Désigne pour représenter le Département à l'assemblée générale de l'association Ile-de-France Europe :

- Monsieur le Président du Conseil départemental ou son représentant,
- Monsieur Ghislain Fournier,
- Monsieur Laurent Richard.

La présente décision ne pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles au-delà d'un délai de deux mois à compter de sa publication.

CONSEIL DEPARTEMENTAL

Séance du vendredi 27 janvier 2017

ADHÉSION À L'ASSOCIATION "ILE-DE-FRANCE EUROPE"

Délibération ADOPTEE A L'UNANIMITE.

Président de la séance : Pierre Bédier.

Secrétaire : Karl Olive

Votent POUR (39) : Jean-Noël Amadei, Catherine Arenou, Marie-Hélène Aubert, Pierre Bédier, Philippe Benassaya, Georges Bénizé, Christine Boutin, Sonia Brau, Philippe Brillault, Hélène Brioux-Feuchet, Nicole Bristol, Laurent Brosse, Anne Capioux, Claire Chagnaud-Forain, Bertrand Coquard, Olivier De la Faire, Sylvie D'Esteve, Cécile Dumoulin, Pierre Fond, Ghislain Fournier, Janick Géhin, Marcelle Gorguès, Elisabeth Guyard, Josette Jean, Didier Jouy, Joséphine Kollmannsberger, Michel Laugier, Olivier Lebrun, Guy Muller, Karl Olive, Jean-François Raynal, Laurent Richard, Alexandra Rosetti, Yann Scotte, Elodie Sornay, Laurence Trochu, Yves Vandewalle, Pauline Winocour-Lefevre, Cécile Zammit-Popescu.

Absents excusés (3) : Jean-Michel Fourgous, Marie-Célie Guillaume, Alexandre Joly.